

L'histoire de Edgardo Mortara

ou comment Pie IX adopta un enfant

Nous sommes le 23 juin de l'année 1858, dans le ghetto de Bologne. La police ecclésiastique du Saint-Office frappe à la porte de Momolo Mortara, un marchand juif bien connu et respecté dans la ville. Sur ordre de l'inquisiteur et suite à une décision du Saint-Office de Rome, des policiers sont venus pour emmener le petit Edgardo Mortara, qui est âgé de six ans : l'enfant aurait été baptisé et la loi de l'Etat Pontifical interdit qu'un enfant baptisé grandisse dans une famille juive. Les parents ne comprennent pas ce qui leur arrive. Ce n'est que plus tard qu'ils apprendront que leur enfant, il y a plus de 4 ans, avait été baptisé en secret par une servante catholique de la famille. A l'époque, l'enfant, âgé de 17 mois, était gravement malade au point que tout le monde craignait qu'il ne meure.

Après l'enlèvement, Edgardo sera conduit chez Pie IX, le pape en personne, qui l'accueille avec une grande bonté : il décide de le prendre sous sa protection et d'en faire son fils adoptif. Edgardo sera conduit dans un hospice de catéchumènes qui recueillait des juifs reconvertis. A l'âge de 34 ans, il sera ordonné prêtre et enseignera la théologie, il mourra en 1940 dans une abbaye à Liège. Cet enlèvement suscitait de nombreuses réactions un peu partout en Europe : de la famille Rothschild en Angleterre jusqu'à Napoléon III. Elle conduira à une grande mobilisation de la communauté juive avec, en particulier, la création de l'Alliance Israélite Universelle à Paris. Henri Tincq du " Monde " parle d'une affaire Dreyfus à l'italienne.

Si l'on replace cette situation dans le contexte historique, il faut souligner qu'elle n'avait rien de particulier. Ce qui est particulier est le fait qu'elle ait suscité tant de réactions. En effet, ce qui s'était passé chez les Mortara n'était qu'une application de la loi canonique qui ordonnait qu'un enfant baptisé devait nécessairement recevoir une éducation chrétienne et par conséquent il était interdit de laisser un enfant baptisé grandir dans un environnement juif. Si les textes

interdisaient de baptiser un enfant juif, il existait néanmoins une exception à la règle : c'était lorsque l'enfant était en danger de mort. Les raptés d'enfants juifs étaient assez répandus et faisaient l'objet de propagande, en particulier de la part des prêtres qui n'hésitaient pas, le temps de l'annonce de la parole de Dieu, d'inviter les ouailles à sauver de pauvres âmes en les convertissant. D'ailleurs la presse catholique, avec à sa tête l'influente " Civiltà Cattolica ", soutiendra l'action de l'inquisiteur et du pape :

le petit Edgardo venait d'être adopté par un nouveau père : le pape en personne ; par une nouvelle mère : la vierge Marie ; et il retrouvait ainsi une toute grande famille : la famille catholique.

Deux événements ont fait de sorte que cette affaire ne soit pas oubliée. Le premier est que cette histoire est l'objet d'un livre publié en 1998 et écrit par un anthropologue américain David Kertzer : L'enlèvement d'Edgardo Mortara (Edit. Perrin) (titre traduit en italien : Le prisonnier du pape-roi). Pour David Kertzer, l'enlèvement d'Edgardo Mortara aura contribué à l'implosion du pouvoir temporel du pape, mais il va encore plus loin : il y voit une des graines, des racines de l'antisémitisme qui, cent ans plus tard, favorisera les conditions pour l'holocauste. Un pape, qui au sujet des lieux de culte juifs, parlait des " synagogues de Satan ", les juifs n'étaient que des " bœufs " et des " chiens ", issus d'un " peuple dur et infidèle " et qui " un jour devra rendre compte de l'iniquité commise ". A noter aussi qu'un film sur les faits en question a été réalisé par Luigi Magni, à qui il sera rendu hommage au 23ème Festival du Film Italien de Villerupt : " Au nom du pape-roi " y sera projeté fin octobre, début novembre.

Le second événement est tout récent : le 3 septembre de cette année, Jean-Paul II a béatifié le pape Pie IX (ensemble avec 4 autres personnes, dont le pape Jean XXIII, un des personnages les plus aimés par les fidèles et qui a érigé en principe la liberté de conscience et de religion). Cela aura

Face aux effondrements, Pie IX aura agi pour maintenir et restaurer le pouvoir doctrinaire et l'autorité à l'intérieur de l'Eglise. Le premier acte fut proclamé le 8 décembre 1854 avec le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, et Marie devint ainsi un modèle d'obéissance.

servi à faire resurgir l'ombre de quelques fantômes qui se trouvent dans les archives du Vatican et qui par certaines nuits hantent la conscience des croyants. Le pontificat de Pie IX (de son vrai nom Giovanni Maria comte Mastai-Ferretti, né le 13 mai 1792 à Senigallia, décédé le 7 février 1878) aura été le plus long de l'Eglise (de 1846 à 1878) et sa politique s'était annoncée comme très libérale pendant les 2 premières années, avec entre autres la suppression du ghetto juif de Rome. Au fil des ans - alors que sous l'impact des luttes des Mazzini et Garibaldi pour l'unification de l'Italie, l'Etat Pontifical perd progressivement les Marches, l'Ombrie- le pape voit son influence se rapetisser. En 1870, il refusera la " loi des garanties ", qui accordait la souveraineté sur le Vatican et la non-immixtion de la République italienne dans les affaires de l'Eglise. Ces questions feront l'objet des accords du Latran entre Mussolini et le pape Pie XI, plus d'un demi-siècle plus tard, en février 1929.

Face à ces effondrements, Pie IX aura agi pour maintenir et restaurer le pouvoir doctrinaire et l'autorité à l'intérieur de l'Eglise. Le premier acte fut proclamé le 8 décembre 1854 avec le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, et Marie devint ainsi un modèle d'obéissance. Exactement 10 ans plus tard, le pape pour fêter l'anniversaire de la proclamation de ce dogme, publiera l'encyclique " Quanta cura " qui comprendra en particulier le " Syllabus " qui établit une liste des 80 " principales erreurs de notre temps ". Ce syllabus ne comprenait rien de nouveau par rapport à ce qui avait déjà été annoncé à d'autres occasions : son importance tient plus dans la forme de sa publication que dans son contenu. L'article 80 en a été le plus fameux, proclamant qu'il serait une erreur de penser que le pontife pourrait se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.

Ce syllabus est tellement anachronique et excessif, que Napoléon III en interdixit sa publication en France. Jour pour jour, quinze ans plus tard, le 8 décembre 1869, Pie IX convoque le 1er concile, dont l'enjeu sera la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale. L'histoire retiendra aussi que ce fut le dernier pape au nom duquel des personnes furent condamnées à mort et exécutées. Un fait historique intéressant quand nous savons que le Vatican s'est fait, ces derniers mois, l'ardent défenseur de l'abolition de la peine de mort, en particulier aux Etats-Unis.

Le procès de la béatification de Pie IX trouve son origine dans les années 50 sous l'influence de cardinaux conservateurs. Dans son homélie du 3 septembre 2000, le pape met en avant essentiellement les qualités spirituelles et la piété mariale de Pie IX. Cette béatification a rencontré beaucoup

de critiques aussi bien à l'intérieur de l'Eglise (par les interventions de Gabriel Ringlet, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, et de Monseigneur Gaillot, qui ont signé une pétition qui juge que cette décision discrédite l'Eglise), qu'à l'extérieur (avec l'intervention du gouvernement d'Israël).

Un groupe d'études allemand considère " qu'il s'agit d'un désaveu de toutes les déclarations du pape actuel sur les droits de l'homme, sur l'œcuménisme, les relations avec les juifs. " La béatification de Pie IX, associée à celle de Jean XXIII, ressemble dès lors plus à une acrobatie diplomatique, une manœuvre politique complexe qui est l'expression des courants en lutte à l'intérieur de l'Eglise et qui ont peu à voir avec la foi et la sincérité de nombreux fidèles qui, dans ce cas, sont pris en otage. Un acte politique en quelque sorte, qui obéit à une recherche d'un difficile équilibre pour contenter les uns et les autres. N'est-elle pas contraire aux nombreux propos de repentances exprimés ces dernières années ? Joerg Haider doit se réjouir de cette savante chimie du compromis et de la compromission, car il vient d'apprendre qu'il sera reçu en audience par le pape le 16 décembre 2000.

Gilbert Pregno

Psychologue, directeur de la Fondation Kannerschlass, auteur de "Les enfants, orphelins de droits", 1998, Edition Le Phare.

La béatification de Pie IX, associée à celle de Jean XXIII, ressemble plus à une acrobatie diplomatique, une manœuvre politique complexe qui est l'expression des courants en lutte à l'intérieur de l'Eglise et qui ont peu à voir avec la foi et la sincérité de nombreux fidèles qui, dans ce cas, sont pris en otage.



Cartoon: Pancho, in: Le Monde